



RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE MUNICIPALE

Année scolaire 2024-2025

RESTAURANT SCOLAIRE

⇒ Tarif

Le prix du repas est fixé à 3.95 €.

⇒ Inscription

La fiche d'inscription jointe à ce dossier est à compléter et à retourner au plus tôt.

Important : Pour inscrire ou désinscrire votre enfant au repas du restaurant scolaire, il faut vous connecter sur le portail famille "connecthys" (<https://saint-vincent-sur-oust.connecthys.com>) à votre espace personnel. Lors de l'enregistrement de votre dossier auprès de nos services, vous recevrez par mail votre identifiant et votre mot de passe. Ils sont strictement confidentiels. **Les agents du restaurant scolaire ne sont pas habilités à faire de changement sur la plateforme.**

Toute absence ou inscription de dernière minute doit être signalée au plus tard à 8h30, sinon le repas sera facturé au prix de revient pour la collectivité c'est-à-dire 8€15 (sauf justificatif médical).

⇒ Menus

Les menus sont affichés au restaurant scolaire et disponibles sur le site internet et les réseaux sociaux

GARDERIE

⇒ Horaires

Du lundi au vendredi de 7h15 à 8h15 le matin et de 16h45 à 18h30 le soir.

⇒ Tarif

Le prix de la garderie est fixé à :

- ♦ 1.05 € la demi-heure,
- ♦ 0.70 € le quart d'heure de 18h15 à 18h30
- ♦ 3.40 € pour tout dépassement d'horaire après 18h30 sauf excuse valable et prévenue.

Mairie de St VINCENT SUR OUST

Tel : 02.99.91.24.34

Mail : mairie.st.vincent.sur.oust@wanadoo.fr

➔ Facturation et paiement des services périscolaires

Factures

Les factures sont transmises chaque mois par courrier et le détail de celle-ci vous est envoyé par mail.

Modes de paiement possible

1. Par prélèvement automatique (recommandé)
2. Directement auprès de la trésorerie suivant les modalités de règlement indiqué sur l'avis des sommes à payer (chèque, virement, en ligne via payfip...)

TAXI

Ce service est proposé par Redon Agglomération. Le taxi assure une sécurité et un bien-être pour vos enfants qui sont pris et déposés à votre porte. Pour tous renseignements, vous pouvez appeler au 02-99-72-15-58.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration au bon fonctionnement du service.

Le Maire,
Pierrick LE BOTERFF.